

Compte rendu
Réunion plénière Comité des habitants « de la Vigne au Canal »
Le 20 décembre 2023 à 18h30, salle Voltaire

Présents :

Elus	L. Linares	2 ^e vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique
	JL. Bonneric	Conseiller municipal délégué à la ville citoyenne
Administration	S. Durand	Directrice de la transition démocratique et écologique, de la vie associative et de la gestion des risques naturels et technologiques
	C. Guesnier	Chargé de la transition démocratique
Habitants	6 membres	Dont une animatrice référente

Ordre du jour

1. Bilan et perspectives de la manifestation « Art'mateur »
2. Panorama des autres manifestations organisées par les différents comités d'habitants
3. Echanges entre les membres habitants et les élus

Préambule

M. Linares précise les principes des réunions plénières et rappelle le [cadre général de la démocratie participative et ses dispositifs](#) locaux (démocratie par instance, démocratie par projet, démocratie de proximité, budget participatif, réunions thématiques, réunions de concertation ...). Elle doit permettre d'améliorer le vivre ensemble et de proposer des réponses aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Pas d'obligation de résultats mais de moyens : service et locaux dédiés pour accompagner les habitants investis, budget de 2000€, liberté de la fréquence des réunions, engagement de réunions plénières semestrielles, en présence des élus... M. Linares effectue un rapide rappel des [règles de fonctionnement des nouveaux comités habitants](#).

1. Bilan et perspectives de la manifestation « Art'mateur »

M. Linares souligne le dynamisme et la belle énergie de cette manifestation qui crée des nouvelles rencontres et pas seulement entre les habitants d'un même quartier.

L'action a remporté un vif succès tant du point de vue des organisateurs que de celui des exposants et du public accueilli ; et ce, malgré le peu de temps de préparation, l'action ayant été décidée avec le comité d'habitants Au pied de la Gardiole seulement au début de l'été. Les avis remis dans la boîte à idées sont très positifs.

Quelques aspects sont mis à la discussion par les membres du comité :

- Les retours des exposants déplorant le fait de ne pas pouvoir vendre leur production. L. Linares explique qu'il n'est pas autorisé légalement d'effectuer des démarches commerciales sur l'espace public. Les particuliers non-inscrits au registre du commerce et des sociétés ne sont autorisés à participer qu'à deux ventes au déballage par an, au maximum. Ils ne peuvent y vendre que des objets personnels et usagés (cas des brocantes et vide-greniers). C'est aux membres organisateurs de définir la nature même de l'action et savoir si on s'oriente vers une commercialisation affichée ou sur une continuité de valorisation des réalisations d'artistes amateurs ;
- Les modalités d'inscriptions centralisées au niveau du service transition démocratique sont questionnées. Les coordonnées personnelles des membres des comités d'habitants ne pouvant figurer sur les outils de communication, il est nécessaire d'envisager des inscriptions à 2 niveaux : par les animateurs référents (dans des relations en direct) et par le service municipal par téléphone ;
- Prévoir de définir un programme plus précis des animations avec une possibilité de démonstration.

2. Panorama des autres manifestations organisées par les différents comités d'habitants

Les membres de comité souhaitent connaître les projets portés par les autres comités afin d'ouvrir d'autres perspectives.

M. Linares présente les manifestations par comité :

- le comité Barnier Crozes Pielles a organisé la fête du printemps en mai autour d'exposition et de vente de produits du terroir, de plantes et avec des animations ;
- le comité du cœur de ville a créé Fronti'puces qui propose un vide grenier en cœur de ville organisé lors du week-end des journées européennes du patrimoine avec plusieurs animations ;
- le comité de la Plage a mis en place une fête à l'office du tourisme sous forme de repas de quartier en juin avec propositions de balades en bateau et d'animations musicales ; en novembre, une opération nettoyage de plage a eu lieu au niveau du centre les mouettes ;
- le comité de la Peyrade a participé à la concertation pour le réaménagement de l'ancien stade.

Les élus annoncent qu'une édition du journal FLP sera consacrée aux bilans des manifestations des comités d'habitants afin de booster la communication autour des prochains événements 2024 et de les inscrire de façon pérenne dans le calendrier des manifestations sur la Ville.

3. Echanges entre les membres habitants et les élus

M. Linares fait un point sur les projets en cours qui concernent le comité :

- Travaux du nouveau pôle culturel en lien avec les aménagements de circulation et de piétonisation : l'étude notamment d'une circulation en sens unique le long du quai Voltaire a été requestionnée ;
- Remise en état du chemin de halage avec la reprise des buses et des ouvrages hydrauliques ainsi que la réfection des quais concernés ; l'idée générale sous-tendue est de pouvoir traverser Frontignan en longeant le canal par voie piétonne de façon sécurisée et agréable ;
- Chantier de dépollution de l'ancien site de « La Mobil » et les travaux des futurs parkings et passerelle permettant d'accéder au pôle culturel et au centre-ville.